



Rapport annuel

2015

2016

Pour mieux soigner



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.



TABLE DES MATIÈRES

Notre mission	page 3
Mot de la présidente	page 4
<i>Pour mieux soigner</i> – Un programme de subvention qui se distingue	page 5
Activités de financement	page 8
Rayonnement	page 11
Conseil d'administration	page 14
États financiers	page 15
Pourquoi faire un don la Fondation de l'OIIQ?	page 23

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
ISSN 2369-484X (Imprimé)
ISSN 2369-4858 (En ligne)
© Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2016

Créée par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 4V4
Tél.: 514 935-2501 • 1 800 363-6048, poste 232
Télec.: 514 935-2055 • info@fondationoiiq.org





NOTRE MISSION

La **Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec** a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences infirmières et des soins infirmiers, au bénéfice des patients. Elle appuie, de façon concrète, les infirmières et les infirmiers dans l'amélioration constante des soins. Elle finance des projets cliniques novateurs qui les aident à adopter, dans leur quotidien, les pratiques les plus efficaces pour le bien-être des patients.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Quelle que soit la clientèle visée, les projets financés par la Fondation ont tous en commun de répondre à des besoins spéciaux qui nécessitent des approches innovantes dans la prévention, l'évaluation, le suivi clinique et la relation thérapeutique, et ce, en reconnaissant et en mettant en valeur l'apport des infirmières et infirmiers dans le système de santé québécois.

Chers donateurs, chers partenaires,

Cette année, la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a fait le choix de soutenir un champ de pratique en développement, celui de la santé mentale. En effet, le Conseil d'administration a décerné la subvention *Pour mieux soigner 2016 au Rôle central de l'infirmière clinicienne en santé mentale jeunesse – HoPE (Horizon Parent-Enfant)*, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale.

Ce projet s'adresse tout particulièrement à une clientèle délaissée par le système de santé : les jeunes à haut risque de présenter de graves problèmes psychiatriques, car leurs parents souffrent eux-mêmes d'un trouble psychiatrique, tel que la schizophrénie, la maladie bipolaire, la dépression récidivante ou les troubles anxieux graves. L'infirmière clinicienne joue un rôle central dans la prévention et le suivi clinique de cette clientèle à risque, tout au long de la trajectoire de soins et dans la relation thérapeutique avec les membres de la famille.

Les deux lauréats précédents de la subvention *Pour mieux soigner*, sont bien implantés. Le projet *L'Équipe de consultation infirmière de proximité*, lauréat 2014, dresse un bilan positif de son financement : il a aidé à perfectionner l'évaluation et la planification des soins de personnes atteintes de maladies chroniques, ainsi que l'enseignement aux patients et à leur famille. Quant au projet *d'Intégration de l'infirmière en pédiatrie sociale en communauté*, subventionné en 2015, qui est à mi-parcours, il a suscité l'intérêt du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a mis sur pied une formation en pédiatrie sociale et a confirmé sa transférabilité. Nous sommes fort heureux de constater que ces deux subventions aient contribué à un meilleur accès aux soins pour les patients.

La Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec soutient des projets cliniques infirmiers qui contribuent à augmenter la qualité, la sécurité et l'accès aux soins de tous les Québécois. Toutefois, ces initiatives ne pourraient se développer sans l'intérêt de nos généreux donateurs et partenaires.

Enfin, avant de souhaiter la meilleure des chances à la nouvelle présidente, Lyne Tremblay, infirmière, cadre supérieure nouvellement retraitée du CISSS de la Montérégie-Centre, je tiens à remercier les personnes que j'ai côtoyées au sein de la Fondation pour leur engagement et leur soutien. Par ailleurs, comme membre de la haute direction de la Banque Nationale, je considère qu'il est très important que la communauté des affaires mette à profit ses compétences stratégiques et son réseau pour faire rayonner la Fondation et ses activités qui favorisent l'amélioration de la santé des Québécois et ce, en positionnant et en reconnaissant le travail considérable de nos infirmières et infirmiers, membres de l'OIIQ.

Merci de nous accorder votre confiance pour poursuivre notre mission.

Nancy Hammond, M.B.A., ICD.D
Présidente
Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Vice-présidente, région Montréal-Ouest
Banque Nationale



Pour mieux soigner UN PROGRAMME DE SUBVENTION QUI SE DISTINGUE

La Fondation de l'OIIQ finance la réalisation de projets cliniques infirmiers novateurs d'envergure pouvant aller jusqu'à 250 000 \$, grâce à son programme de subvention *Pour mieux soigner*, lancé en 2013. Porteurs et mobilisateurs pour l'ensemble des membres de la profession, les grands projets *Pour mieux soigner* sont des initiatives d'infirmières et d'infirmiers qui permettent d'améliorer concrètement la qualité, la sécurité et l'accès aux soins pour les Québécoises et les Québécois.

Pour mieux soigner 2016 : Développement du rôle central de l'infirmière clinicienne en santé mentale jeunesse -HoPE : améliorer l'accès et la continuité des services en santé mentale, pour les enfants-adolescents à risque de maladie psychiatrique majeure.



250 000 \$
pour mieux soigner en 2016

L'INFIRMIÈRE NAVIGATRICE : POUR AIDER LA SANTÉ MENTALE JEUNESSE

Merci

Cette année encore, nous avons pu compter sur l'appui des infirmières et infirmiers invités à faire un don au moment de leur inscription au Tableau de l'Ordre. **Près de 27 000 infirmières et infirmiers ont ainsi collectivement donné 146 811 \$** pour soutenir des projets d'envergure en sciences infirmières au bénéfice de la population québécoise.

L'infirmière navigatrice : pour aider la santé mentale jeunesse
Le projet HoPE (Horizon Parent Enfant) a reçu la subvention *Pour mieux soigner 2016* afin de développer le rôle central de l'infirmière clinicienne en santé mentale jeunesse. Pilotée par des infirmières et des infirmiers, cette initiative permet d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services en santé mentale pour les enfants et les adolescents à risque de maladie psychiatrique grave.

Pour en savoir davantage sur le programme de subvention *Pour mieux soigner* ou pour faire un don, visitez fondationoiiq.org

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale Québec

Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec | *Pour mieux soigner.*

Présenté par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, le projet HoPE propose une solution novatrice pour combler les lacunes en matière d'accès aux services de santé mentale jeunesse. Il vise notamment à améliorer la santé et le développement des jeunes qui sont à haut risque de développer une maladie psychiatrique en misant sur l'expertise infirmière. Dans cette perspective, ce projet permet non seulement une intervention précoce auprès de ces enfants et adolescents à risque, mais aussi d'assurer une continuité dans les soins et les services qui leur sont dispensés tout au long de la trajectoire de soins. La subvention de la Fondation permet le déploiement de ce rôle.

Ainsi, l'infirmière joue un rôle central en matière d'évaluation de la condition physique et mentale du jeune. Elle sera appelée à enseigner et à informer la famille dans une perspective de prévention et de promotion de la santé ainsi qu'à soutenir et à coordonner les activités cliniques requises. L'infirmière clinicienne agira également à titre de pivot fonctionnel et décisionnel au sein de l'équipe de liaison HoPE.

En mettant à profit son leadership fondé sur son évaluation et son jugement clinique, l'infirmière peut établir le portrait de santé global du jeune, comprendre ses préoccupations, cibler ses besoins et les transmettre à l'équipe interdisciplinaire. En misant sur ses connaissances en matière de surveillance et de suivi cliniques, elle peut intervenir en amont des problèmes. En effectuant un travail de sensibilisation aux troubles mentaux et de prévention de la maladie mentale, particulièrement auprès des clientèles à risque, elle contribue à atténuer la gravité de la maladie, en améliore le pronostic, en retarde le début et peut même en prévenir l'apparition.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal
Québec

Pour mieux soigner 2015 : Formation et intégration des infirmières cliniciennes au sein du mouvement de la pédiatrie sociale en communauté du Québec

Par leur formation et leur expertise en soins de proximité, les infirmières et les infirmiers cliniciens sont particulièrement bien placés pour jouer, en étroite collaboration avec les médecins et les travailleurs sociaux, un rôle central dans l'évaluation, l'orientation et le suivi clinique d'enfants vulnérables, de la naissance jusqu'à 14 ans.

Ce projet vise à accroître l'accès à des services cohérents aux enfants issus d'un milieu vulnérable. Plus spécifiquement, il vise à :

- former les infirmières cliniciennes à la pratique interdisciplinaire de la pédiatrie sociale en communauté en leur facilitant l'acquisition de nouvelles compétences et aptitudes leur permettant d'intervenir auprès de populations vulnérables. À terme, l'équipe souhaite sensibiliser 100 infirmières et, de ce nombre, en former 50;
- faciliter l'intégration des infirmières dans les équipes de pédiatrie sociale en communauté afin de tester un projet pilote qui pourra par la suite être déployé auprès des autres centres de pédiatrie sociale. À terme, l'équipe souhaite intégrer cinq infirmières au sein des centres de pédiatrie sociale en communauté.

Au cours de la première année de subvention, la Fondation du Dr Julien a, en collaboration avec la direction des soins infirmiers du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal :

- sélectionné et intégré une infirmière clinicienne au Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Hochelaga-Maisonneuve (CPSC);
- mis en place un programme de formation et de stage adapté aux infirmières et infirmiers;
- commencé à travailler à la définition d'un profil de l'infirmière et de l'infirmier en pédiatrie sociale en communauté.

Depuis mai 2015, une infirmière clinicienne du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, encadrée par la Direction des soins infirmiers et la Direction des services de première ligne et de santé publique, est intégrée au centre de pédiatrie sociale en communauté fondé par le Dr Gilles Julien. Elle participe aux premiers rendez-vous cliniques de nouveaux enfants afin de devenir l'intervenante pivot. Elle assure également le suivi et l'accompagnement des enfants et de leurs familles, notamment en assumant les suivis cliniques requis par la condition de santé, par exemple, les suivis de médication TDAH, asthme, etc. L'infirmière participe aux rencontres de groupes parents-enfants et aux ateliers spécifiques afin d'informer et de faire de l'enseignement aux parents. Depuis son entrée en fonction, l'infirmière clinicienne a effectué le suivi de 149 enfants.

Depuis le début du projet, un module d'apprentissage en ligne d'introduction à la PSC a été élaboré. Vingt-neuf journées d'observation en clinique et une journée de formation présentielle sous le thème des troubles anxieux ont été réalisées. En date d'avril 2016, 32 infirmières ont reçu une formation en lien avec ce projet. Au cours des prochains mois, trois autres formations présentielles seront effectuées et éventuellement transformées en trois modules d'apprentissage en ligne afin de former un plus grand nombre d'infirmières, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Enfin, depuis son démarrage, le projet fait l'objet d'une évaluation en quatre volets par des équipes de chercheurs de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval et du Département de psychologie de l'Université de Montréal. Cette évaluation porte sur la valeur ajoutée d'intégrer une infirmière dans les CPSC, sur les défis liés à l'intégration des infirmières et infirmiers au sein de la pédiatrie sociale en communauté et des services du réseau, sur les retombées du programme de formation développé, sur les effets de la sensibilisation ainsi qu'une recherche documentaire sur les référentiels de compétences destinés à des infirmières en pédiatrie.



L'équipe de consultation infirmière de proximité du Nord de Lanaudière.

Pour mieux soigner 2014 : Équipe de consultation infirmière de proximité dans Lanaudière : un bilan final positif

La subvention a permis la mise en place d'une équipe de consultation infirmière de proximité au CISSS du Nord de Lanaudière (à présent intégré au CISSS de Lanaudière). Le financement de ce projet s'est finalisé en avril 2016, tel que le stipulent les critères d'attribution de la subvention, il se poursuivra grâce au soutien du CISSS. Cette équipe, composée notamment d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et d'infirmières, contribue à augmenter l'accessibilité des soins aux personnes atteintes de maladies chroniques en région rurale. Par une démarche systématique, les infirmières procèdent à l'évaluation de la condition physique et mentale des personnes, assurent le suivi clinique de ces clientèles, notamment le suivi et l'ajustement de la médication et l'enseignement de saines habitudes de vie. Ce suivi permet aux autres professionnels de la santé (médecins et infirmières praticiennes spécialisées) de recevoir une clientèle ayant des besoins plus complexes et d'assurer la prise en charge de nouveaux patients.

Meilleur accès pour la clientèle atteinte de maladies chroniques

Par la création d'un modèle d'organisation de services interdisciplinaire tant avec l'établissement qu'avec les partenaires du réseau local de service, l'infirmière est appelée à jouer un rôle central de coordination de soins et de services pour la clientèle prise en charge.

Bien que le projet ait eu des retombées intéressantes pour la population, des difficultés importantes en ce qui a trait à la dotation des ressources infirmières dans le secteur d'implantation associées au manque d'infirmières cliniciennes ont engendré des coûts considérables pour rehausser les connaissances et les compétences infirmières.

Ainsi, malgré un effort important de formation et de soutien du personnel infirmier déjà en place, une infirmière clinicienne qui détient une formation universitaire s'avère essentielle afin d'exercer pleinement le rôle attendu pour un service de proximité comme souhaité.

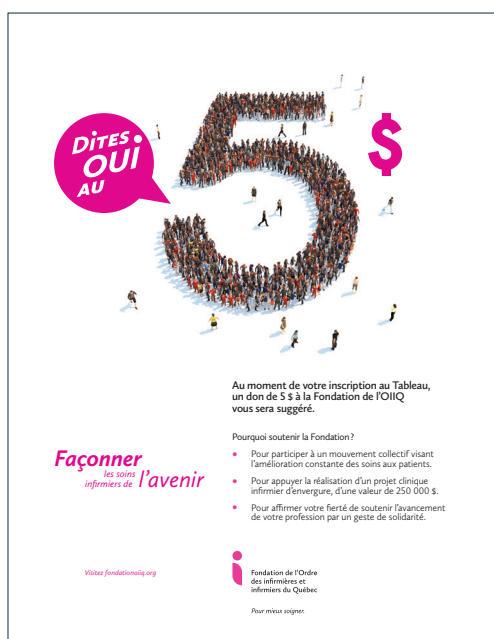
Au terme du projet, près de 191 usagers ayant une maladie chronique ou plus ont été suivis par l'équipe infirmière de proximité dont 25 ont été dirigés soit vers les médecins des cliniques environnantes, soit vers l'IPSP, soit à l'urgence. Bien que le programme de subvention soit maintenant terminé, le projet se poursuivra. Les prochaines étapes du projet prévoient notamment de créer un poste d'infirmière clinicienne à temps complet, d'optimiser le volet de l'interdisciplinarité, de développer l'accès adapté à la clientèle prise en charge et de déployer ce modèle dans les autres CLSC du territoire.

L'équipe de Lanaudière a été associée à des chercheurs de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Ces chercheurs ont soutenu l'équipe dans l'évaluation du projet et ont favorisé l'élaboration de modèles de pratique performants. Cette approche participative a permis d'apprendre de l'expérience afin de mieux adapter l'offre de services et d'assurer la mise en place de conditions gagnantes pour les reproduire dans d'autres milieux, notamment :

- favoriser l'intégration d'infirmières cliniciennes à l'équipe de consultation infirmière de proximité afin d'élargir l'offre de services et de répondre à un spectre plus large de besoins;
- renforcer les liens entre les milieux cliniques et pédagogiques pour instaurer une culture d'évaluation et de partenariat entre la recherche et la clinique.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Afin de soutenir des projets infirmiers porteurs pour la profession infirmière et la population québécoise, la Fondation de l'OIIQ a poursuivi ses efforts de collecte de fonds en 2015-2016. Voici un résumé des principales activités.



Campagne annuelle auprès des infirmières et infirmiers

Sous le thème « Dites oui au 5 \$ », les infirmières et infirmiers ont été invités, pour une quatrième année consécutive, à faire un don de 5 \$ lors de leur inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Fidèles et solidaires à la cause, près de 40 % des membres de la profession ont accepté de soutenir la Fondation, pour un total de 162 110 \$.

40 %
de participation

162 110 \$
en don

Dons commémoratifs et autres dons

La campagne auprès des employés de l'OIIQ, les dons divers, les dons à la mémoire de personnes décédées et la vente d'objets promotionnels ont rapporté 9 450 \$.

SOIRÉE THÉMATIQUE MUSICALEMENT ANIMÉE PAR FLORENCE K ET METTANT EN VEDETTE LES HUIT RÉCIPENDIAIRES DES PRIX FLORENCE 2015.

SOIRÉE FLORENCE 2015

AU CINÉMA AVEC Florence K

PLEINS FEUX SUR L'EXCELLENCE INFIRMIÈRE !

LE 5 MAI 2015
AU CHIC HÔTEL WINDSOR DE MONTRÉAL

Présentée par
Partenaire assurances habitation et auto

Au profit de
Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Pour mieux soigner.

UNE SOIRÉE DE STARS À NE PAS MANQUER !
Réservations et renseignements :
514 935-2501, poste 232 ou à fondationoiiq.org

PROFITEZ DU RABAIS DE GROUPE !

Soirée Florence

La treizième Soirée Florence a eu lieu le 5 mai 2015, à l'Hôtel Windsor de Montréal, au profit de la Fondation de l'OIIQ. Florence K, artiste polyvalente, a orchestré la soirée, qui était sous le signe du cinéma. Les musiques de film, l'ambiance hollywoodienne et le tapis rouge ont fait vivre aux 317 participants une véritable soirée de star.



La soirée a généré des profits de 118 562 \$. La Fondation de l'OIIQ remercie tout particulièrement les convives et les généreux commanditaires de la Soirée Florence 2015.



317 participants

118 562 \$ de profits

Programme d'assurances
habitation et auto



RAYONNEMENT

Grâce à des communications régulières, la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a fait connaître les projets qu'elle subventionne ainsi que sa mission.



Promotion des activités de financement et des projets en cours

Afin de maintenir un intérêt et une visibilité auprès de la profession infirmière, le site Web de la Fondation de l'OIIQ ainsi que l'ensemble des outils de communication de l'OIIQ (*infoOIIQ*, *Perspective infirmière*, les cyberjournaux régionaux, Facebook, Twitter, LinkedIn et autres) ont été utilisés de façon systématique en 2015-2016 dans le but de promouvoir les activités de financement de la Fondation et les projets du programme *Pour mieux soigner*. Ces outils s'adressent aux quelque 74 000 infirmières et infirmiers du Québec ainsi qu'aux employés de l'OIIQ.

Par ailleurs, les équipes des trois projets actuellement subventionnés ont agi à titre d'ambassadeurs de la Fondation à de nombreuses occasions.



Congrès annuel de l'OIIQ

La Fondation a assuré une présence soutenue au Congrès annuel de l'OIIQ grâce à la tenue d'un kiosque pendant deux jours afin de promouvoir ses activités de collecte de fonds et de communiquer sa mission aux quelque 3 000 congressistes présents. Ce fut l'occasion de faire un sondage en utilisant des tablettes iPad et des codes à barres, ce qui a permis de bonifier le nombre d'abonnés à la liste d'envoi des communications électroniques de la Fondation. De plus, des objets promotionnels de la Fondation étaient vendus sur place.

Sondage auprès des congressistes.



Kiosque de la Fondation.

Congrès mondial des infirmières et infirmiers du Québec

La Fondation a participé en tant qu'exposant au congrès du SIDIIEF. En plus d'avoir un objectif de rayonnement, cela permettait de récolter des fonds grâce à la vente des objets promotionnels.



Infolettre envoyée aux donateurs

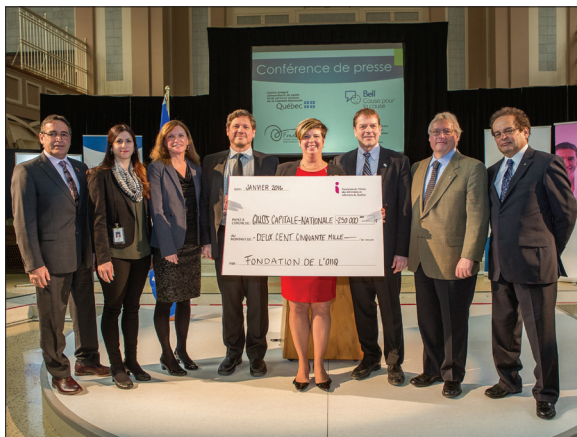
L'infolettre est un outil précieux qui permet à la Fondation de communiquer avec ses quelque 35 000 abonnés. Trois éditions ont été envoyées, ce qui a permis d'informer les membres de l'évolution des projets.



Article sur la Fondation dans la revue *Perspective infirmière*.

Perspective infirmière

Depuis novembre 2015, un article paraît dans chaque numéro de la revue *Perspective infirmière*. L'objectif de ces articles est de mieux faire connaître aux lecteurs de la revue la Fondation, sa mission, les projets subventionnés et leurs retombées sur la profession infirmière. *Perspective infirmière* est distribuée cinq fois par année aux quelque 74 000 infirmières et infirmiers et à environ 9 000 étudiants. Grâce à ces trois premiers articles, les lecteurs ont pu, entre autres, faire la connaissance de Diane Arla, infirmière clinicienne en pédiatrie sociale et ils ont découvert le projet HoPE, grand lauréat de la subvention 2016.



Conférence de presse pour l'annonce du projet *Pour mieux soigner*.

Conférence de presse – annonce du projet *Pour mieux soigner 2016*

Le 25 janvier 2016, devant une quarantaine d'invités, dont le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, et plusieurs journalistes, la Fondation de l'OIIQ annonçait la remise de la troisième subvention *Pour mieux soigner* au projet HoPE, du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Ce projet vise à améliorer l'accès continu aux soins de santé mentale aux enfants et aux adolescents nés d'un parent souffrant de schizophrénie, de maladie bipolaire, de dépression récidivante ou de troubles anxieux graves.

Les médias ont été nombreux à répondre à notre invitation, signe que la cause et le projet sont sources d'intérêt : FM93 Québec, *Le Soleil*, *Le Journal de Québec*, *Le Devoir*, CTV News, 98,5 fm ainsi que plusieurs hebdomadaires régionaux figuraient parmi ceux-ci.

Relations médias

Des communiqués de presse ont été envoyés aux médias pour l'annonce des résultats de la treizième Soirée Florence au printemps 2015 et la remise de la troisième subvention *Pour mieux soigner* en janvier 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2015-2016, le Conseil d'administration a tenu six séances ordinaires et une séance extraordinaire. Au 31 mars 2016, la composition du Conseil était la suivante :



PRÉSIDENTE

Nancy Hammond, M.B.A.
Vice-présidente, région Montréal Ouest
Banque Nationale



TRÉSORIER

Michel Guindon, B.A.A., M.B.A., Ph. D., FCPA
Professeur titulaire
HEC Montréal



VICE-PRÉSIDENT

Jean-Jacques Bérubé, M.B.A.,
Vice-président délégué
Relations marchand et groupes d'affinité
Banque Nationale



ADMINISTRATRICE

Denise Brosseau, notaire, M.B.A. Adm.A, ASC
Directrice générale
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



ADMINISTRATRICE

Élisabeth Deschênes
Présidente
ZA communication d'influence



ADMINISTRATRICE

Odette Roy, inf., M. Sc., M.A.P., Ph. D.
Professeure associée à la Faculté des sciences
infirmières
Université de Montréal



ADMINISTRATRICE

Lise Fillion, inf., Ph. D.
Professeure titulaire
Faculté des sciences infirmières
Université Laval



ADMINISTRATEUR

Sylvain SIMARD
Vice-président développement des affaires
La Capitale assurances générales



ADMINISTRATEUR

François D. Gagnon, LL. B.
Avocat associé
Borden Ladner Gervais



ADMINISTRATRICE

Lucie Tremblay, inf., M. Sc., Adm.A., CHE
Présidente
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



ADMINISTRATRICE

Anne Ménard, B.A.A.
Directrice des relations-clients
Marché de l'affinité
TD Assurance Meloche Monnex



ADMINISTRATRICE

Lyne Tremblay, inf., M. Sc. inf.
Cadre supérieure retraitée en soins infirmiers
CISSS Montérégie-Centre





ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

Fondation de l'Ordre des
infirmières et infirmiers
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant
Résultats
Évolution de l'actif net
Bilan
Flux de trésorerie
Notes complémentaires

page 16
page 17
page 18
page 19
page 20
page 21



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèles de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation

fidèles des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité de ces produits. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Laford Laprante Inc.

Société de comptables professionnels agréés¹

Laval (Québec)

Le 6 juin 2016

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	2016 \$	2015 \$
Produits		
Dons		
Inscription au Tableau	162 110	164 982
Corporatifs	-	5 000
À sa mémoire	995	1 920
Autres	5 132	8 395
	168 237	180 297
Autres produits et activités :		
Soirée Florence [note 5]	196 485	204 544
Loterie - voyage	-	29 541
Revenus divers	3 323	1 236
Subventions annulées ou remboursées	-	9 645
Intérêts sur placements	5 903	2 255
	373 948	427 518
Charges		
Bourses et subventions	250 000	250 000
Honoraires professionnels	5 432	4 547
Frais de représentation	-	71
Frais de gestion (OIIQ)	21 000	34 396
Soirée Florence [note 5]	77 923	98 497
Administration	1 819	7 349
Promotion	5 301	8 430
Loterie - voyage	-	7 085
Coûts reliés aux contributions volontaires	-	1 873
Provision pour dépréciation	-	7 500
Assurances	1 414	1 487
Frais de transactions	2 260	4 323
	365 149	425 558
Excédent des produits sur les charges	8 799	1 960

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2016 \$	2015 \$
Actif net au début	394 856	392 896
Excédent des produits sur les charges	8 799	1 960
Actif net à la fin	403 655	394 856

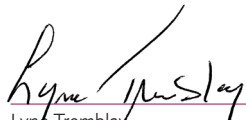


BILAN

31 mars

	2016 \$	2015 \$
Actif à court terme		
Encaisse	654 989	579 983
Débiteur - organisme apparenté [note 6]	148 247	154 318
Taxes de vente à recevoir	23 151	14 151
Autres débiteurs	35 195	20 000
Frais payés d'avance	16 924	28 042
Total de l'actif à court terme	878 506	796 494
Actif à long terme		
Placements [note 4]	5 096	10 667
Total de l'actif	883 602	807 161
Passif à court terme		
Subventions à verser	387 500	375 000
Créditeur - organisme apparenté [note 6]	21 000	2 698
Autres créditeurs	10 007	16 357
Revenus reportés - Soirée Florence [note 3]	61 440	18 250
Total du passif	479 947	412 305
Actif net		
Non affecté	403 655	394 856
Total du passif et de l'actif net	883 602	807 161

Pour le Conseil d'administration



Lyne Tremblay
Présidente



Michel Guindon
Trésorier

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2016 \$	2015 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	8 799	1 960
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteur - organisme apparenté	6 071	12 182
Taxes de vente à recevoir	(9 000)	24 154
Autres débiteurs	(15 195)	10 920
Frais payés d'avance	11 118	(24 812)
Subventions à verser	12 500	375 000
Créditeur - organisme apparenté	18 302	2 698
Autres créditeurs	(6 350)	(245 239)
Revenus reportés - Soirée Florence	43 190	(6 650)
	60 636	148 253
	69 435	150 213
Activités d'investissement		
Variation des placements	5 571	(5 067)
Augmentation de la trésorerie	75 006	145 146
Trésorerie au début	579 983	434 837
Trésorerie à la fin	654 989	579 983
La trésorerie à la fin est constituée de l'encaisse.		



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

1. Constitution et secteur d'activité

La Fondation a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences et des soins infirmiers et de stimuler l'intérêt envers ces disciplines. La Fondation est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur*

les corporations canadiennes devenue, à compter du 17 octobre 2011, la nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, et est un organisme de charité au sens de la *Loi sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

La Fondation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

Comptabilité par fonds - Fonds général

Le fonds général d'administration rend compte des activités courantes.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice au cours duquel elles se rapportent.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services qui ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable

ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de fournitures et de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable sont comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du débiteur-organisme apparenté, des autres débiteurs et du placement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du créiteur-organisme apparenté, des subventions à verser et des autres créditeurs.

3. Revenus reportés - Soirée Florence

Solde au début

Moins : montant comptabilisé aux produits de l'exercice

Plus : montant reçu pour le prochain exercice

Solde à la fin

	2016	2015
	\$	\$
	18 250	24 900
	(18 250)	(24 900)
	-	-
	61 440	18 250
	61 440	18 250

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 mars 2016

4. Placements

	2016	2015
	\$	\$
Dépôt à terme, échu au cours de l'exercice	–	5 636
Dépôt à terme, 1,30 %, échéant le 22 juin 2016	5 096	5 031
	5 096	10 667

5. Soirée Florence

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Revenus	169 661	204 544
Apport - OIIQ	26 824	–
	196 485	204 544
Charges		
Dépenses	51 099	98 497
Apport - OIIQ	26 824	–
	77 923	98 497
	118 562	106 047

Les dépenses de services techniques ainsi que de décor et aménagement ont été défrayées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

6. Opérations entre apparentés

La Fondation est apparentée à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Elle a reçu de ce dernier plusieurs fournitures et services.

La Fondation a versé des frais de gestion d'un montant de 21 000 \$ (34 396 \$ en 2015), lesquels comprennent les taxes de vente non récupérables, provenant de la facturation de ses services. Cette charge a lieu dans le cours normal des activités et est mesurée à la valeur

d'échange qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Dans le cours normal de gestion de ses activités, la Fondation a reçu en apports non monétaires de l'OIIQ des services tels que des espaces de bureau, des ressources humaines, de la promotion, du matériel informatique et le site Web à titre gracieux. En raison de la difficulté d'estimer la juste valeur de ces services, ces apports n'ont pas été comptabilisés.

7. Instruments financiers

Risques financiers

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Le principale risque est détaillé ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié à ses débiteurs. La Fondation consent du crédit à ses débiteurs dans le cours normal de ses activités.

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2016.



POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'OIIQ?

- **POUR METTRE EN LUMIÈRE** la valeur ajoutée et le rôle essentiel des infirmières et infirmiers dans le système de santé;
- **POUR INVESTIR** dans le progrès et dans l'avenir de notre système de santé;
- **POUR AMÉLIORER** la qualité des soins de santé pour tous les Québécois;
- **POUR ACCÉLÉRER** l'évolution de la profession infirmière par la diffusion des connaissances qui résultent de projets soutenus;
- **POUR S'ASSOCIER** à une profession qui suscite l'admiration de tous et qui compte 74 000 professionnels au Québec;
- **POUR EXPRIMER** sa reconnaissance à une infirmière ou à un infirmier qui a facilité notre parcours dans la maladie ou celui d'un proche.

Plus que jamais au cours des prochaines années, les infirmières et les infirmiers du Québec seront appelés à jouer un rôle prédominant quant aux enjeux de l'accès et de la qualité des soins. Votre soutien accélère le développement du plein potentiel de chacun de nos professionnels *pour mieux soigner.*

Soutenez

les projets de votre Fondation

fondationoiq.org



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.